

**PV du conseil d'UFR  
du mardi 30 avril 2024  
Salle du conseil Maathaï**

**Etaient présents :**

**Collège A**

- *Présents ou représentés :* M. FAIVRE, M. FARA (procuration à M. PELLENARD), Mme LEBORGNE-CASTEL (procuration à M. DER), Mme LELOUP (procuration à Mme VENNIN), M. NARCE, Mme NICKLAUS (procuration à M. THOMAS), Mme VENNIN, M. WENDEHENNE.
- *Absente :* Mme CHLUBA.
- *Excusé :* M. KHAN.

**Collège B**

- *Présents ou représentés :* M. ALVES, M. BELLENGER, Mme BESSON-BARD, M. COLLINS (procuration à M. RIALLAND), M. PELLENARD (présent jusqu'à 11h00), Mme QUIQUEREZ, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, M. THOMAS, Mme TROMPIER (procuration à Mme BESSON-BARD).

**Collège des personnels BIATSS**

- *Présents ou représentés :* M. CARÊME, Mme CHLEMAIRE (procuration à M. CARÊME), M. DER, Mme GAETAN.
- *Absent :* M. ROLLIN.

**Collège des usagers**

- *Présents ou représentés :* Titulaires : Mme VACLE, M. RYBAK, Mme PHILIPPOT, M. KRYPIEC.  
Suppléant M. ROUX.
- *Absents :* Titulaires : M. PUZENAT, Mme RAGON, M. DA CRUZ.  
Suppléants : Mme LECORDIER, M. D'ACREMONT, Mme FREVILLE, Mme DEMAREST, M. BRESSON, Mme THOMSEN.

**Collège des personnalités extérieures**

- *Présents ou représentés :* M. JOUBERT (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. WENDEHENNE).
- *Absents :* Mme DA SILVA, Mme BOISSON, Mme MACE, Mme FOUGERON, M. MONNOT, Mme VAN WYMELBEKE.

**Membres consultatifs**

- *Présentes :* Mme CLERGET, Mme NICOLAS.
- *Excusé :* M. COLLIN.
- *Absent :* M. BATT.

**Membres invités**

- *Présente :* Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme BACH, secrétaire de Direction.
- *Excusée :* Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité.

- **Approbation du PV du 15 janvier 2024 et du 28 mars 2024**

- o PV du 15 janvier 2024

M.KRYPIEC est surpris que le directeur mentionne avoir entendu (avant l'issue maintenant connue) que l'affaire concernant un professeur n'était pas traitée par l'uB et l'UFR. En effet, les étudiants, même s'ils ont regretté les délais d'instruction, n'ont jamais dit que l'affaire n'avait pas été traitée.

Le directeur d'UFR confirme l'avoir entendu lui-même directement.

Le PV est soumis au vote sans modification :

**Unanimité (29 pour)**

- o PV du 28 mars 2024

Après modification sollicitée par M. KRYPIEC dans le point « questions diverses - évaluation des doctorants contractuels par les étudiants pour leur enseignement », le PV est approuvé par :

**27 pour, 2 abstentions**

- **Informations du Directeur d'UFR**

- Politique de site : le tribunal administratif de Dijon a invalidé la délibération du CA de sortie de la COMUE UBFC. Le commentaire du président de l'uB à ce sujet est qu'il s'agit d'un problème de forme uniquement.
- Fermeture du paramétrage AMETYS le 30.04.2024 mais certains éléments autres que ceux liés au coût de l'offre de formation pourront être ajustés après.

- Réunion le 4 avril 2024 de Bruno Faivre, Charles Thomas et Martine Clerget avec François Weckerlé, vice-président délégué au Développement Durable et à la Responsabilité Sociale et Environnementale. Il a exposé sa politique et cherché à savoir ce que l'UFR SVTE développe déjà et peut apporter à la démarche. Nous avons rappelé nos demandes et actions : entre autre, changements des fenêtres et portes, tentative de calcul du coût carbone pour l'UFR, végétalisation du toit, abris-vélos sécurisés.

La priorité de l'uB est la réalisation du bilan carbone de l'établissement mais l'UFR souligne l'intérêt de prendre en compte la biodiversité. En ce qui concerne la formation, chaque étudiant devra recevoir une formation au sujet de la durabilité et ses enjeux durant son parcours licence, le directeur espère que l'UFR sera sollicitée pour donner un avis sur le contenu. La question des indicateurs a été également discutée.

M.ALVES souhaite savoir si le recyclage des déchets est réalisé et suggère d'installer des poubelles de tri dans les grands amphithéâtres.

M.CAREME précise que le volume recyclé a quasiment doublé en un an, deux gros containers jaunes ont été ajoutés.

M.PELLENARD a entendu à la commission de la recherche de l'uB que la commission « biodiversité » ne se réunirait plus car considérée comme peu efficace.

Bruno FAIVRE qui y a siégé dresse un bilan positif des travaux de cette commission alors présidée par M. DEBEAUFORT : réunions 2 à 3 fois par an, fauche tardive, verger conservatoire, ... avec des effets immédiatement visibles sur la biodiversité, mais qu'elle ne s'est plus réunie durant les 3 dernières années.

M.KRYPIEC précise avoir posé la question dans les commissions de l'uB et la réponse a été qu'il n'était pas envisagé de la dissoudre.

M.RIALLAND revient sur l'appel à candidature pour des référents DDRSE et signale que l'imprimé n'est pas très explicite.

Paramétrage AMETYS

MM.RIALLAND et FAIVRE tiennent à remercier Mme TOUSSAINT ( et les personnes de la scolarité qui ont participé) pour le travail énorme réalisé, toujours dans un esprit constructif.

DOM

Les documents ont été déposés sur NUXEO. Une difficulté est que nous apprenons après l'instruction de la campagne d'emplois que des enseignants-chercheurs ont donné des informations sur leur date de retraite directement au pôle RH, sans informer l'UFR.

#### - Questions pédagogiques

- *Compte-rendu de la commission de l'enseignement du 10 avril 2024*
- **Information sur le seuil d'ouverture des UE et des parcours**

M.RIALLAND rappelle les seuils votés par le conseil en 2015 :

	LICENCE	MASTER
Décompte de CM en TD	<30	<15
Ouverture d'une spécialité ou d'un parcours	15	10
Ouverture d'une option	15	10

Il indique que l'on reste sur les mêmes seuils (15 en licence pour une UE, 10 en master et si, en licence, il y a moins de 30 étudiants, CM comptés en TD ou 15 en master). En master, le seuil d'ouverture d'un parcours est fixé à 10 étudiants.

Le directeur d'UFR précise qu'il y aura, comme actuellement, une évaluation au cas par cas si des effectifs sont constatés sous ces seuils.

Pour Mme VENNIN, cela pose souci et on pourrait anticiper cela car la création de deux parcours en licence STE devrait entraîner le décompte des CM en TD au vu des effectifs prévisionnels, comme c'est le cas en master.

Le directeur d'UFR a été favorable à cette ouverture du parcours « environnement » car elle est de nature à accroître l'attractivité des formations.

Pour M. RIALLAND, la construction de deux parcours n'existe pas véritablement car seules une ou deux UE sont spécifiques.

M.PELLENARD souligne que la situation à Dijon est le reflet de celle constatée au national : inquiétude en licence STE où les effectifs ne dépassent jamais 30, flux en hausse en master. Le soutien de l'UFR est demandé par l'équipe pédagogique.

Le directeur d'UFR conclut en disant que cette filière est déjà soutenue par l'UFR. Par ailleurs, au vu de la nouvelle nomenclature des licences, il faudra changer le nom de la mention ST pour l'appeler STE puisque c'est maintenant possible.

○ **Approbation du calendrier universitaire 2024-2025**

M. RIALLAND souligne qu'il devient de plus en plus difficile de collecter les informations à temps. De plus, il y a la contrainte des filières LAS et PASS pour lesquelles les notes sont à donner précocement. Puis, il s'enquiert auprès des étudiants de la nécessité, ou pas, de l'interruption de cours à la Toussaint.

Mme VACLE répond que cette coupure est importante pour les étudiants.

Mme NICOLAS, pour le département licence, rappelle le délai de 15 jours à respecter entre la parution des résultats du jury et les dates d'organisation de la session de rattrapage.

M.RIALLAND répond que les étudiants doivent avoir un calendrier précis dès le début des enseignements. Le délai de convocation est effectivement de 15 jours avant les épreuves.

**27 pour, 2 abstentions**

○ **Appel à projets « sorties pédagogiques » 2024**

M.RIALLAND précise que le coût total des sorties est de 27000 €, 15000 € sont demandés et l'enveloppe de l'UFR est de 10000 €. Des co-financements sont souvent nécessaires. Toutes les demandes sont satisfaites, à hauteur de 100 % quand le montant demandé est inférieur ou égal à 300 €, et à hauteur de 70% quand les demandes sont d'un montant supérieur.

**Unanimité (29 pour)**

○ **Propositions du conseil du département licence sur les responsabilités en licence :**

Le directeur d'UFR explique avoir reçu des candidatures pour tous les parcours, sauf pour celui « métiers de l'enseignement », ce qui peut se comprendre compte tenu des réformes qui se succèdent et de celle qui se profile.

Mme NICOLAS précise que le département licence a voté à bulletins secrets sur chacune de ces candidatures et que chaque personne a été élue à l'unanimité.

- Direction des études S1 (SV et ST) : Fawzia BABA AISSA
- Direction des études S2 (SV et ST) : SV : Corinne LELOUP, ST : Irina BUNDELEVA et Philippe AMIOTTE SUCHET, qui pourra ainsi assurer la responsabilité de la mention STE.
- Parcours BCP : Karim BOUHIDEL
- Parcours BBM : Stéphane MANDARD
- Parcours PCB : Dehbia ABED VIEILLARD
- Parcours BEE : Stéphane GARNIER
- Parcours sciences du végétal : Patricia GERBEAU PISSOT
- Parcours Environnement : Philippe AMIOTTE SUCHET
- Parcours Géosciences : Pierre PELLENNARD
- Tutorat d'accueil : Béryl LAITUNG

**28 pour, 1 abstention**

- **Questions de ressources humaines**

○ **Complément à la demande d'ATER (rentrée 2024)**

La demande supplémentaire d'un ATER à 50% en 67<sup>ème</sup> section est justifiée par le temps partiel à 50% formulé tardivement par une enseignante-chercheuse de cette discipline.

**Unanimité (29 pour)**

- **Questions financières**

○ **Sorties d'inventaire (matériel informatique)**

Il s'agit de sorties d'inventaire de matériels obsolètes, aux fins de destruction. Pour l'UFR, cela concerne notamment les anciens postes du laboratoire de langues. D'autres matériels concernent le laboratoire Biogéosciences.

**Unanimité (29 pour)**

○ **Tarifs du TOEIC (56 €)**

L'UFR s'acquitte des frais du TOEIC et se fait rembourser, à coût constant, par les étudiants.

**Unanimité (29 pour)**

- **Questions diverses**

- M. ALVES pose la question de la suite donnée à une **demande de DSER**, pour laquelle le conseil d'UFR avait émis un avis favorable, sous réserve de financement. Le directeur d'UFR pense ne pas avoir encore signé cette convention.
- M. CAREME souhaite savoir comment l'UFR fait face aux risques de plagiat avec l'Intelligence Artificielle. Le directeur d'UFR répond qu'il existe un outil (Compilatio) qui permet de détecter ce qui peut être considéré comme du plagiat mais son avis est que l'on ne peut pas lutter contre l'IA, il faut plutôt travailler avec.
- Mme NICOLAS évoque le coût des refacturations de copies de l'UFR sciences et techniques. Le directeur d'UFR précise qu'il n'a pas encore pris contact avec le directeur de cette UFR.
- M. RYBAK et Mme VACLE soulignent la nécessité d'une information à faire aux étudiant.e.s sur le dispositif de prévention des VSS, par exemple par voie d'affichage dans les toilettes, lors des réunions de rentrée ou par mail au début du S1 et du S2.

M.RIALLAND fait état d'une réunion à laquelle il a participé en septembre, où un médecin du SSU expliquait trier les signalements, ce qu'il juge regrettable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 15.

Dijon, le 11 juillet 2024

Le Directeur d'UFR



Bruno FAIVRE